

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 31 août 2017	
Date de la convocation : 22/08/2017	Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de votants : 14 Nombre de procurations : 4
L'an deux mille dix-sept, le trente et un août, le Conseil Municipal de la Commune de VIENNAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. MORIN Christophe, Maire	Présents : M. MORIN Christophe, Mme SONG Sylvie, M. FILLON Dominique, M. THEBAULT Jean-Pierre, Mme BIRAUD Annie, M. COUTANT Alain, M. HOUSSIER Christian, Mme LEMAY Christelle, Mme BONNEAU Marie-France, M. THEZARD Jean-Claude
Secrétaire de séance : Mme BIRAUD Annie	Absent(s) excusé(s) : Mme SABOURIN Annick donne pouvoir M. THEBAULT Jean-Pierre, Mme TISSERAND Sonia donne pouvoir Mme LEMAY Christelle, M. PIGNON Fabrice donne pouvoir à M. THEZARD Jean-Claude, M. RONDARD Jean-Michel donne pouvoir à Mme BIRAUD Annie, Mme PATEDOYE Sophie

La séance est ouverte à 20 heures 30.

Adoption du procès-verbal de séance du 28 juillet 2017.

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de séance, celui-ci n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité.

REVISION DES TARIFS DE LA CANTINE MUNICIPALE (D41.2017)

Sur proposition de la Commission scolaire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de maintenir les tarifs pour la rentrée scolaire 2017/2018, comme suit :

- Repas enfants 2,50 euros
- Repas adultes 3,90 euros
- Repas du personnel 3,00 euros

ADHESION AU SERVICE COMMUN MAINTENANCE INFORMATIQUE DE LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION (42.2017)

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5211-4-2 relatif aux services communs non liés à une compétence transférée ;

Vu rapport relatif aux mutualisations de services de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine et des communes membres incluant le schéma de mutualisation des services pour la période 2016-2020 ;

Vu l'avis du Comité technique de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine en date du 23 juin 2016 ;

Vu la délibération du Conseil communautaire en date du 30 juin 2016 approuvant la création du service commun « Maintenance informatique de la Direction des systèmes d'Information » ; La Direction du Système d'information a évolué vers un service commun depuis le 1^{er} septembre 2016.

Les différents types d'interventions ont été identifiés et la répartition est la suivante :

Participation des collectivités concernées selon une clé de répartition par nombre de postes.

Le service commun « Maintenance informatique de la Direction des Systèmes d'Information », constitué entre la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, les communes membres adhérentes, le Centre Intercommunal d'Action Sociale de Parthenay-Gâtine et le Centre Communal d'Action Sociale de Parthenay, a pour objet la maintenance sur les réseaux et le matériel informatique (incluant la gestion et la maintenance logiciel de la carte de vie quotidienne).

Une convention règle les modalités de mise en œuvre de cette mise en commun.

Le service commun est géré par la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

La convention prévoit également les modalités de remboursement par les communes des frais de fonctionnement du service commun. La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, en qualité de gestionnaire du service commun, déterminera chaque année le coût unitaire de son fonctionnement. Le remboursement s'effectue sur la base du coût unitaire de fonctionnement, multiplié par le pourcentage de postes informatiques détenus par chaque adhérent en fonction du parc global géré par le service commun.

Les agents du service commun sont tous employés par la Communauté de communes.

Ainsi, aucun transfert de personnel n'est à prévoir.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver l'adhésion de la Commune de Viennay au service commun « Maintenance informatique de la Direction des Systèmes d'Information » à compter du 1^{er} septembre 2017,
- d'approuver les termes de la convention proposée,
- de désigner Monsieur Christophe MORIN, en tant que représentant de la Commune de Viennay au sein du comité de suivi du service commun,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention portant création du service commun ainsi que tout document relatif à ce dossier.

TARIF D'OCCUPATION DE LA SALLE DES FETES – ACTIVITE ZUMBA/FITNESS (D43.2017)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les cours de zumba/fitness assurés par Madame Sonia Peronnet devraient reprendre à la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire le tarif de location de la salle des fêtes pour la pratique de cette activité à 15 euros la séance.

Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ce dossier.

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU DU SEVT (D44.2017)

Monsieur Jean-Pierre THEBAULT présente au Conseil Municipal le rapport 2016 sur le prix et la qualité de l'eau du SEVT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le rapport 2016 sur le prix et la qualité de l'eau du SEVT consultable au siège du Syndicat et en Mairie.

APPROBATION DU RAPPORT ANNUEL 2016 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PARTHENAY-GATINE (D45.2017)

Monsieur Jean-Pierre THEBAULT présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité prend acte du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif de la Communauté de Communes Parthenay-Gâtine.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire présente le bilan de la fête communale faisant apparaître un coût net de 3 405,08 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Emargements des membres du Conseil Municipal	
MORIN Christophe, Maire	
SONG Sylvie, 1 ^{ère} adjointe	FILLON Dominique, 2 ^{ème} adjoint
THEBAULT Jean-Pierre, 3 ^{ème} adjoint	BIRAUD Annie
RONDARD Jean-Michel absent excusé	HOUSIER Christian
BONNEAU Marie-France	SABOURIN Annick absente excusée
COUTANT Alain	THEZARD Jean-Claude
TISSERAND Sonia absente excusée	LEMAY Christelle
PIGNON Fabrice absent excusé	PATEDOYE Sophie absente excusée